ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DE L'ÉCOLE DES GRANDS-CHEMINS
DU 11 SEPTEMBRE 2025 À 18H00

1. Ouverture de l'assemblée

Mot de bienvenue de la direction de l'établissement.

2. Désignation d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Madame Alexandra Boudreault à titre de présidente sortante, préside l'assemblée. Madame Véronique Veilleux, à titre de parent, est désignée par l'assemblée comme secrétaire de l'assemblée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente, Madame Alexandra Boudreault fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Madame Jeanne Liard D'ADOPTER l'ordre de jour tel que présenté.

Adopté

AGP25-26-001

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle précédente

La présidente présente sommairement le procès-verbal de l'assemble générale annuelle du 12 septembre 2024, celui-ci ayant été rendu disponible au préalable. Les membres qui ont assistés à l'assemblée annuelle précédente peuvent proposés des modifications au procès-verbal au président de l'assemblée, mais ces modifications ne doivent pas changer la substance des décisions prises ni y ajouter des éléments nouveaux, sauf s'il y a une erreur ou une omission manifeste dans le procès-verbal déposé.

Il est proposé par Julie Talbot D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 septembre 2024, tel que rédigé.

Adopté

AGP25-26-002

5. Présentation des rôles et fonctions des membres du conseil d'établissement

La présidente présente les rôles et fonctions des membres du conseil d'établissement. Madame Marylène Jetté, directrice de l'établissement, apporte des précisions sur les nouveaux rôles qu'auront à jouer les membres parents.

6. Élection des représentants des parents au conseil d'établissement

- **Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur**

La présidente demande à l'assemblée s'il y a des volontaires pour agir à titre de président d'élection et un autre à titre de scrutateur.

Madame Marylène Jetté se propose à titre de présidente d'élection et madame Véronique Veilleux et monsieur Luc Rosselet se proposent comme scrutatrice et scrutateur.

ATTENDU QUE madame Marylène Jetté se porte volontaire pour agir à titre de présidente d'élection;

ATTENDU QUE madame Véronique Veilleux se porte volontaire pour agir à titre de scrutatrice;

ATTENDU QUE monsieur Luc Rosselet se porte volontaire pour agir à titre de scrutateur.

Marylène Jetté est nommée à titre de présidente/président d'élection et Véronique Veilleux ainsi que Luc Rosselet sont nommés à titre de scrutatrice et scrutateur.

- **Détermination du nombre de postes en élection**

La présidente d'élection, madame Marylène Jetté, mentionne le nombre de postes en élection soit : 3 postes pour un mandat de 2 ans et 1 poste d'un an au sein du CE, sur 6 postes.

- **Mise en candidature**

La présidente d'élection demande à l'assemblée s'il y a des volontaires ou s'il a des propositions de candidatures.

- Les personnes suivantes déposent leur candidature de façon volontaire :
  - *Alexandra Boudreault*
  - *Catherine Westram*
  - *Chloé Poirier*
  - *André Simard*
  - *Marine Andraud*
  - *Annie-Ève Frigoin*

7. Élection des représentants des parents au conseil d'établissement (résultats)

La présidente d'élection, dévoile les résultats du vote.

ATTENDU QUE Alexandra Boudreault, Catherine Westram, Chloé Poirier, André Simard, Marine Andraud, Annie-Ève Frigon ont déposé leur candidature afin d'agir à titre de membres parents au conseil d'établissement;

ATTENDU QUE 4 postes étaient disponibles;

ATTENDU QUE l'assemblée a tenu un vote secret;

ATTENDU le résultant du vote;

Les personnes suivantes sont déclarées élues à titre de représentants des parents au conseil d'établissement de l'école des Grands-Chemins:

- Annie-Ève Frigon;
- Catherine Westram;
- Alexandra Boudreault;
- Chloé Poirier.

Adopté

AGP25-26-003

8. Élection des substituts

REMIS AU PROCHAIN CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

9. Présentation des rôles et fonctions du comité de parents du Centre de services scolaire

La présidente, présente les rôles et fonctions des membres du comité de parents du Centre de services scolaire (CSS). La présidente explique notamment que le représentant au comité de parents permet d'offrir une voix aux parents de l'école à l'échelle du Centre de services scolaire, car le comité de parents est consulté à propos de divers sujets d'intérêt touchant l'ensemble des écoles du CSS. Par ailleurs, les cinq (5) membres parents qui siégeront au Conseil d'administration du CSS seront désignés par et parmi les membres du comité de parents.

Madame Marylène Jetté, directrice de l'établissement, apporte des précisions sur les nouvelles fonctions que le comité de parents aura à accomplir

10. Organisme de participation des parents (OPP) - Pas à l'ordre du jour.

11. Levée de l'assemblée générale

La présidente, conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

Il est proposé par Pier-Alexandre Lebel DE LEVER l'assemblée générale.

Adopté

AGP25-26-004

La présidente
Alexandre Boudreault

La directrice
Marylène Jetté